

Rapport du jury de recrutement ATRF BAP A externe Préparateur et préparatrice en Biologie – session 2025

Le concours externe 2025 proposait deux postes en Établissement Public Local d'Enseignement sur l'académie de Versailles.

Neuf candidates et candidats étaient inscrits dont sept se sont présentés aux écrits d'admissibilité. Cinq candidates et candidats ont été admissibles : quatre candidates et candidats ont passé les épreuves d'admission. Un candidat n'a pas pu passer les épreuves d'admission car il n'a pas transmis son CV et sa lettre de motivation dans les délais attendus.

Deux c candidates ou candidats ont été reçu au concours.

Épreuve écrite d'admissibilité :

L'épreuve permet d'évaluer des compétences liées à la fiche de poste A5A41 (compétences techniques, relationnelles, professionnelles). Le sujet est rédigé avec des questions courtes type QCM et des questions qui demandent de la rédaction. La candidate ou le candidat doit être en mesure de s'approprier des procédures de biotechnologies et d'en extraire les informations pertinentes en lien avec la consigne. Il ou elle doit également être capable de réaliser des calculs élémentaires. Il est attendu que la candidate ou la candidat se soit renseigné sur le statut du fonctionnaire.

Épreuve d'admission :

L'épreuve d'admission est composée d'une partie pratique et d'une présentation suivie d'un entretien. L'épreuve pratique nécessite la maîtrise de gestes techniques élémentaires en biochimie et en microbiologie, ainsi que le respect des règles de sécurité associées.

La candidate ou le candidat doit préparer une présentation de 5 minutes en exposant son parcours, ses motivations, ses perspectives, et doit respecter le temps d'audition.

L'entretien de 15 minutes explore de manière plus approfondie l'ensemble des compétences attendues dans la fiche de poste. Les réponses aux questions doivent être adaptées et argumentées. Il est attendu que la candidate ou le candidat se soit renseigné sur l'exercice professionnel en EPLE.